# AVERTISSEMENTS agricoles

# GRANDES CULTURES

## BULLETIN N° 16 DU 30 JUILLET 1992

| | |
|---|---|
| **BETTERAVE** | **: Oïdium : premières interventions.** |
| **HARICOT** | **: Attaques sporadiques de sitones.** |
| **COLZA** | **: - Microgranulés au semis** |
| | **- Desherbage : pas de nouveautés de pré-levée ou post-levée précoces.** |

## BETTERAVE

▸ ***SITUATION*** :

Une parcelle sur trois présente les premiers symptômes d'oïdium. Ces attaques se limitent jusqu'à présent à quelques rares étoiles de duvet blanc-gris sur la face inférieure des feuilles (souvent moins d'une betterave sur dix est concernée).

▸ ***PRECONISATION*** :

Les parcelles présentant les symptômes décrits doivent recevoir un fongicide dans les plus brefs délais.

Compte tenu de la date de cette intervention, dans la plupart des cas, un fongicide performant et polyvalent sera suffisant pour protéger les betteraves jusqu'à la récolte. Pour les arrachages tardifs qui seraient traités cette semaine, une seconde intervention pourrait être justifiée, nous vous informerons sur la nécessité de ce traitement en temps voulu. Dans tous les cas, ne plus intervenir à moins de 45 jours de la récolte.

***Produits les plus rémanents*** :

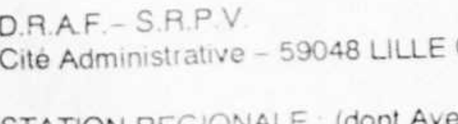
- *PUNCH CS à 0,5 l/ha*
- *ALTO BS à 2 kg/ha*
- *IMPACT RM à 0,8 l/ha*
- *GEYSER à 0,5 l/ha*
- *IMPACT R à 1 l/ha*
- *TOPSUC à 7 l/ha.*

*Pour les autres spécialités homologuées, se référer à la fiche couleur du dernier bulletin.*

ministere de l'agriculture et de la forêt



D.R.A.F. - S.R.P.V.
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tél. 20.52.00.25



STATION REGIONALE : (dont Avertissements Agricoles)
Z.A.L. du Grand Mont - Rue B. Palissy - B.P. 47 -62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27

Abonnement annuel :
A l'ordre
Régisseur de Recettes
D.R.A.F. Nord-Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP N°1865 AD

## HARICOT

▸ ***SITUATION*** :

Sur certaines parcelles de haricot situées à proximité de pois, on peut observer des dégâts de sitones.

▸ ***PRECONISATION*** :

Traiter si nécessaire avec une spécialité à base de pyréthrinoïdes (DECIS ou KARATE K) ou de pyrimicarbe (PIRIMOR G).

## COLZA

▸ ***MICROGRANULES AU SEMIS*** :

Ils sont justifiés pour les semis de colza dans les zones traditionnellement attaquées par les limaces et en condition de préparation de sol grossière.

Les produits utilisables sont : MESUROL - 3 kg/ha
MALICE - 7,5 kg/ha.

Les traitements de semence visant la mouche du chou ne sont pas justifiés dans notre région.

▸ ***HERBICIDES*** :

Pas de nouveauté pour les techniques de desherbage habituel que sont les traitements de pré-levée et post-levée précoces.

Deux possibilités de rattrapage : Le CHRONO sur gaillet gratteron et le CENT 7 sur sanves et ravenelles, ces produits vous seront présentés lors de leur période d'application.

**RAPPEL : Le COLZOR est d'autant plus efficace qu'il est employé proche du semis. L'idéal est de l'appliquer le jour du semis (ceci est lié à son mode d'action antigerminatif).**